

JANVIER 2023

FONTENILLESINFO

PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES



INTERCOMMUNALITÉ
PAGE 4



VIE ASSOCIATIVE
PAGE 7



SÉCURITÉ
PAGE 11



CULTURE
PAGE 12



ENVIRONNEMENT
PAGE 14



Chères Fontenilloises, chers Fontenillois,
L'année 2022 s'est terminée laissant son lot d'événements et d'incertitudes. La guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, les tensions géopolitiques, les crises énergétiques, climatiques et économiques, nous font presque oublier la situation sanitaire et la reprise des contaminations au COVID-19 en ce mois de décembre.

Notre économie nationale a subi en 2022 une forte inflation. La commission européenne et la Banque de France prévoient un taux d'inflation record à 5,8% (prévision à la date de rédaction de cet édito) alors qu'il n'était que de 2,1% en 2021 et 0,5% en 2020. Même si notre pays détient l'un des taux d'inflation le plus bas d'Europe et ce grâce aux diverses mesures gouvernementales (bouclier tarifaire sur l'énergie par exemple), cette crise économique touche de plein fouet de nombreux ménages, entreprises et collectivités. À l'échelle communale, mais comme toutes les collectivités de notre pays, nous n'échapperons pas à cette forte inflation des prix. L'impact pour la commune se retrouve principalement sur ses dépenses énergétiques (éclairage public, chauffage...) mais également sur les denrées alimentaires pour la restauration de nos deux groupes scolaires.

Le Conseil Municipal a voté en novembre 2022 à la majorité (2 abstentions) l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h sur l'ensemble de la commune. Seules l'avenue du 19 mars et la rue du 8 mai 1945 (centre-bourg) resteront allumées. Devant l'urgence, nous n'avons pas pu mettre en place une consultation auprès des Fontenillois. Cependant, cette extinction de l'éclairage public sera réalisée sur une période test, à savoir de janvier à mai. Un retour et une analyse seront réalisés à la fin de cette période afin de voir si nous maintenons ou si nous faisons évoluer cette démarche. Le plan de sobriété énergétique sera appliqué à l'ensemble de nos bâtiments communaux. Devant toutes ces incertitudes économiques, l'année qui s'ouvre à nous, nous oblige à la plus grande prudence et à poursuivre les efforts structurels et budgétaires entamés depuis 2020. C'est dans ce contexte difficile que le travail préparatoire du budget 2023 a commencé, budget qui sera présenté et voté dans les prochaines semaines.

Mais tout ceci ne doit pas nous pousser au pessimisme, bien au contraire. **C'est pour ma part, avec toujours autant de motivation et d'optimisme que je démarre cette nouvelle année.**

2022 fut une année qui a vu le retour des festivités qui avaient été annulées depuis 2020, la fête du village, les expositions et événements culturels, le Téléthon, le repas des aînés et les différentes rencontres sportives et associatives. Mais de nouveaux événements solidaires ont également vu le jour, comme « Les Chromes au Cœur » et « Octobre Rose », grâce à la mobilisation de bénévoles et d'associations communales.

De nombreux travaux ont commencé ces dernières semaines. Parmi les plus importants, ceux de la crèche. Une structure provisoire a été installée à côté du groupe scolaire la fontaine. Les travaux devraient durer jusqu'en septembre 2023. Les travaux de sécurisation de la route de Bonrepos ont également débuté et le nouvel espace « la fontaine » (ALAE et salles associatives) ouvrira ses portes en ce début d'année comme prévu.

La Plaine des Sports Christian Jumel devrait accueillir de nouveaux équipements sportifs avec un nouveau terrain de jeu synthétique et deux terrains de tennis extérieurs. Nous poursuivrons notre volonté d'enrichir et d'ouvrir un nouvel espace ouvert à tous - petits et grands - qui intégrera un pumptrack, une zone fitness et un terrain enherbé à 5.

Enfin, je voudrais terminer cet édito en remerciant l'ensemble des élus du Conseil Municipal des Jeunes qui sont pleinement engagés depuis leur élection en décembre 2021. Ils ont multiplié les temps de travail et d'actions sur 2022 et continueront en 2023 à porter leurs différents projets, avec enthousiasme et énergie.

Il me reste à vous souhaiter, à vous, à vos proches et à vos familles, une belle et heureuse année 2023. Que cette nouvelle année soit pour vous toutes et vous tous, une année pleine d'espérance, une année paisible au cours de laquelle vos projets personnels et professionnels verront leur aboutissement.

Sincèrement,

Christophe Tountevich,
Maire de Fontenilles

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR VOS DEMANDES D'URBANISME

Dans un souci de cohérence avec notre décision de quitter la Gascogne Toulousaine qui instruit actuellement les dossiers d'urbanisme enregistrés à Fontenilles, la commune a choisi de conventionner ce service avec le Grand Ouest Toulousain à partir du 1^{er} janvier 2023, soit 5 mois avant notre date d'adhésion officielle - avec l'idée d'anticiper les enjeux administratifs, matériels et financiers que cela implique.



Pour vos demandes : www.e-permis.fr



Si l'Isle-Jourdain continuera d'instruire les dossiers reçus jusqu'au 31 décembre 2022, le Grand Ouest Toulousain prendra le relais de manière progressive jusqu'au 28 février prochain et totalement à partir du 1^{er} mars 2023. Sur cette période plusieurs réunions d'étapes sont prévues entre les deux services d'autorisation des sols pour assurer une transition fluide des dossiers afin de ne pas impacter le traitement des instructions.

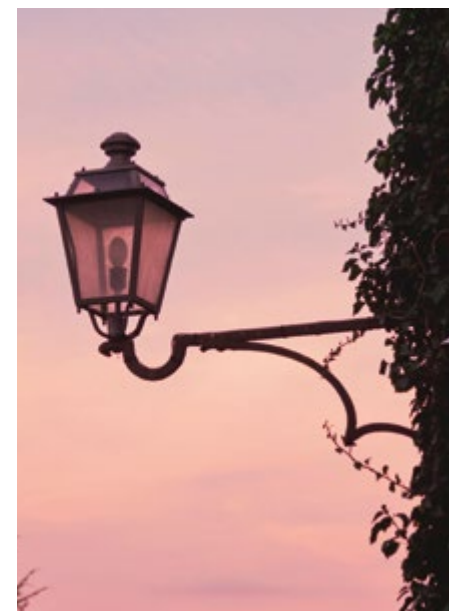
EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.....

L'urgence de maîtriser les consommations d'énergie - et dans le maintien de la sécurité des usagers de la voirie - le Conseil Municipal a voté en novembre dernier une extinction nocturne partielle de l'éclairage public de la commune de **23h à 6h**, à l'exception des rues du 8 mai 1945, du 11 novembre, du 19 mars 1962 et de la place de La Liberté.

Même si la commune et le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) au fil des années ont porté une rénovation de son parc d'éclairage public (LED...), force est de constater en cette période de crise énergétique que cela reste insuffisant. De nombreux points d'éclairage sur le domaine communal sont encore très énergivores. Bien évidemment, des solutions et techniques alternatives existent (éclairage à la présence, piloté, solaire...) mais leurs déploiements dans une échelle temporelle courte restent impossibles et très difficiles dans un marché tendu.

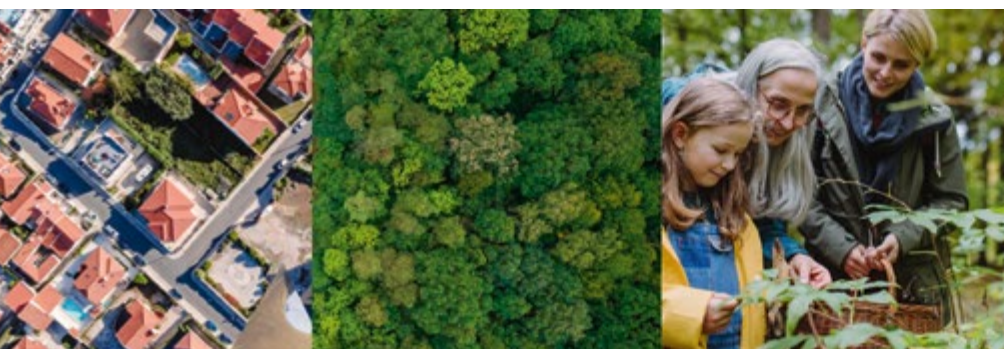
Outre la réduction de la facture électrique, cette action contribuera à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Un bilan de cet extinction sera fait en mai prochain auprès des Fontenillois.



LE GRAND OUEST TOULOUSAIN PRÉSENTATION

Fontenilles rejoindra la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain au 1^{er} mai 2023. Ce territoire riche et diversifié, situé entre la métropole toulousaine et le département du Gers, est actuellement composé de sept communes rurales et urbaines aux ressources complémentaires. Ses atouts naturels tels que la forêt de Bouconne et la richesse culturelle & associative de ses communes attirent de plus en plus de personnes en quête d'espace et de qualité de vie, un état des lieux dans lequel s'inscrit complètement Fontenilles. Présentation.



Présidé par M. Guyot, maire de Plaisance-du-Touch, le Grand Ouest Toulousain regroupe aujourd'hui 7 communes : Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvétat-Saint-Gilles, Lasserre-Pradère, Légnac, Mérenvielle et Sainte-Livrade. Sa population est d'environ 42 000 habitants auxquels s'ajouteront les Fontenillois (environ 6 000).



6 élus de Fontenilles seront appelés à devenir conseillers communautaires - actuellement au nombre de 41 au Grand Ouest Toulousain. Ceux-ci se réunissent régulièrement en assemblée pour délibérer sur les affaires relevant des domaines d'interventions du Grand Ouest Toulousain. Les services intercommunaux comptent environ 110 agents qui œuvrent au déploiement des compétences obligatoires et supplémentaires portées par l'intercommunalité.

ENVIRONNEMENT

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Collecte et traitement des déchets.
- Développement économique et soutien au commerce local.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Développement d'une politique de logement équilibrée et du cadre de vie.
- Lutte contre la fracture du numérique.
- Création, aménagement et entretien des pistes cyclables, de la voirie et notamment la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Création, aménagement, gestion et entretien des aires d'accueil des gens du voyage.

VIVRE ENSEMBLE

- Gestion des centres sociaux.
- Création et gestion des espaces France Services.



L'intercommunalité s'investit particulièrement sur le volet environnemental, la transition écologique et le développement des mobilités douces avec le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Celui-ci a vocation à la création d'une nouvelle économie en faveur de l'emploi, économie circulaire, décarbonée, résiliente et solidaire. Il sera progressivement enrichi avec l'avancement de l'élaboration du Projet du Territoire, la Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et le Plan Climat Air et Énergie Territorial (PCAET). La question du développement économique et du commerce de proximité est au centre des préoccupations avec le dispositif « **J'achète dans ma ville** » qui accompagne les commerçants du territoire sur une dématérialisation de leur communication avec l'appui d'une manager de commerce.



En terme d'urbanisme, le service mutualisé ADS travaille d'ores et déjà pour les Fontenillois depuis le 1^{er} janvier 2023. Pour toutes vos démarches, vous pourrez vous connecter au site : www.e-permis.fr/ à compter du 1^{er} mars 2023 (Voir page Urbanisme). Si les dossiers sont désormais instruits par Le Grand Ouest Toulousain, le service urbanisme de la Ville de Fontenilles reste votre interlocuteur pour le suivi de vos demandes. L'intercommunalité accompagne les communes membres sur les évolutions des PLU, les projets urbains, sur la question de la mobilité ainsi que sur la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Grande Agglomération Toulousaine. Autre volet important des compétences intercommunales, l'action et la cohésion sociale avec les 4 centres sociaux du territoire agréés par la CAF qui participe financièrement à la vie de ces structures de

proximité. Ainsi sont proposés de nombreux ateliers collectifs, des animations dans de nombreux domaines, dont le soutien à la parentalité. Un accompagnement au numérique est aussi proposé aux habitants du territoire. L'intercommunalité apportera aux services de Fontenilles une aide à la commande publique afin de sécuriser les procédures et renforcer l'efficacité d'achat. Un groupement de commandes a également été mis en place entre les communes membres pour rationaliser les achats et gagner en efficacité grâce à la mutualisation des procédures et passation des contrats - ces démarches participent à la bonne utilisation des deniers publics.

Plus d'informations sur
Le Grand Ouest Toulousain :
www.grandouesttoulousain.fr



CE QUI VA CHANGER AU QUOTIDIEN POUR LES FONTENILLOIS :

- la compétence petite-enfance / enfance / jeunesse (non portée par l'intercommunalité) revient à la Ville de Fontenilles qui reprend services et personnel. Elle sera votre seule interlocutrice sur cette compétence (facturation cantine, ALAE...).
- l'entretien du domaine public routier, l'urbanisation des voies et ouvrages d'art exercés par les services techniques de l'intercommunalité.
- la collecte des déchets gérée par le service Environnement du Grand Ouest Toulousain en remplacement du Sictom Est. Le traitement des déchets étant assuré par le syndicat mixte DECOSSET.

CE QUI NE CHANGERA PAS :

- l'accès à la déchetterie de Saint-Lys, la convention avec le Muretain Agglo étant renouvelée.



LE MOT DE M. PHILIPPE GUYOT

Fontenilles devient, le 1^{er} mai 2023, la huitième commune du Grand Ouest Toulousain et rejoint les communes de Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvétat-Saint-Gilles, Légnac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade.

En tant que commune et intercommunalité de La Haute-Garonne, l'intégration de Fontenilles au Grand Ouest Toulousain présente de nombreux avantages et favorise une meilleure cohérence territoriale.

Après plusieurs mois de travail entre la commune, l'intercommunalité et la préfecture pour régler les questions juridiques, financières et de fonctionnement de cette nouvelle coopération, Le Grand Ouest Toulousain est désormais prêt à accueillir la commune de Fontenilles.

Pour Le Grand Ouest Toulousain, l'intégration de Fontenilles est synonyme de croissance, une croissance maîtrisée et ancrée dans le respect des valeurs de solidarité, de développement durable, de bien vivre et de bien travailler. Accueillir Fontenilles permettra aussi d'affirmer davantage la présence du Grand Ouest Toulousain au sein de la grande agglomération toulousaine.

Philippe Guyot,
Président
Le Grand Ouest Toulousain
Communauté de communes

RETOURS ÉVÉNEMENTS

LE PLEIN D'ÉVÉNEMENTS !

La rentrée fut riche en événements. Vous découvrirez d'autres retours dans les pages de votre magazine. Pour le plaisir des yeux nous nous arrêterons ici plus spécialement sur le premier week-end du mois d'octobre qui aura vu, en plus de la première du Salon Bien-Être (voir en page 10), la fête annuelle des AMAP de Fontenilles et les Chromes au Cœur avec exposition et balades



en véhicules anciens et sportifs au profit de l'Association AFA Crohn RCH France. Le samedi aura aussi été marqué par la reprogrammation du feu d'artifice prévu initialement à l'occasion de la fête locale. **Les 1^{er} et 2 octobre**, Fontenilles a donc réussi un superbe mélange d'huile moteur, de colza et de massage avec ces 3 événements qui ont fait vibrer le cœur de ville. Rétro photos.



FORUM DES ASSOCIATIONS NOUVELLE VERSION !

Le **samedi 10 septembre 2022** a été organisé le traditionnel rendez-vous de rentrée des associations. Plusieurs changements notables pour cette dernière édition. Changement de dénomination « **Les Assos font leur forum** », en écho à l'opération déjà existante « Les Assos font leur marché » (possibilité offerte aux associations de proposer des animations ou démonstrations le dimanche lors du marché de plein vent) et surtout, délocalisation et installation au sein du Parc de la Cazalère. Ainsi les fontenillois ont pu rencontrer les 37 associations sportives, culturelles, solidaires et de loisirs, présentes ce jour-là dans un cadre agréable et champêtre. La matinée a été ponctuée de démonstrations qui ont permis aux visiteurs venus en nombre - petits et grands - de découvrir les différentes activités proposées sur Fontenilles. Ce traditionnel rendez-vous d'inscriptions, d'échanges et de partages a été clôturé par une collation offerte par la municipalité. Une occasion de mettre en avant le travail du service restauration communal mais surtout de remercier, féliciter et encourager tous les bénévoles et membres associatifs, toujours volontaires et ô combien indispensables à l'animation et l'organisation des nombreuses manifestations fontenilloises. Nous vous donnons rendez-vous dès maintenant au mois de septembre pour une deuxième édition de « Les Assos font leur forum ». À nouveau au Parc de la Cazalère ? La question est posée...



RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 8 octobre a eu lieu la réception des nouveaux arrivants sur la commune. Ce traditionnel accueil annuel n'avait pas pu avoir lieu depuis 2020 en raison du contexte sanitaire contraignant aussi ce sont les nouveaux arrivants des trois dernières années qui ont été accueillis dans les murs de la Médialudo autour d'une collation et d'un café. Christophe Tountevich, accompagné de ses élus, a ainsi pu présenter l'équipe municipale, les services et la commune autour de nombreuses thématiques : le patrimoine, l'économie, l'environnement, le milieu associatif et sportif, la culture, l'intercommunalité... sans oublier les projets en cours et futurs. Ce moment convivial a aussi permis un échange entre élus et participants qui a démontré le capital attractif de notre commune, sa qualité de vie et son dynamisme toujours en développement. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Fontenillois ! N'hésitez pas à suivre l'actualité de votre commune sur le site internet ville-fontenilles.fr ainsi que sur nos pages Facebook et Instagram.  



OCTOBRE ROSE

La Ville de Fontenilles s'est mobilisée **dimanche 16 octobre** au profit de la Ligue contre le cancer. Une première pour la commune qui a voulu s'appuyer sur trois piliers : le partage, l'intergénérationnel et la solidarité. Afin d'animer au mieux ce « **Rallye historique** » qui de plus compétent que nos associations ? Petits et grands ont ainsi pu participer en nombre à un **grand jeu en déambulation** en centre-ville sur une quinzaine de stands tenus par les associations fontenilloises. Au programme : des questions sur l'histoire de la commune prépa-



rées par le PAJ mais aussi des petits défis sportifs, d'adresse ou de réflexion avec à la clé des lots à gagner offerts par les commerçants de Fontenilles. Bonne humeur, échanges, rires et sourires étaient donc au rendez-vous à l'occasion de cette matinée qui a permis de récolter **965 euros** en seulement deux heures d'animation ! Un grand merci aux associations pour leur enthousiasme communicatif : Conseil Municipal des Jeunes, PAJ, Comité des Fêtes, Font'Easy Créative, Fontenilles Gym, Football Club Fontenilles, Happy English, Happy Singers, Les Jardiniers du Cercle des Fontaines, Judo Club, Karaté Shukukai, Musica'Font, Sportifs Volontaires et Tennis Club. Merci à tous les fontenillois pour leur générosité. L'originalité de cette action et son engagement tourné vers une cause solidaire mérite d'être ré-éditée... alors prêts pour 2023 ? Nous oui !

MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL 2022

Franc succès pour l'association Troc de Connaissances qui a réuni une trentaine de producteurs et artisans créateurs locaux à l'Espace Marcel Clermont le **dimanche 20 novembre 2022**. Le public est venu nombreux pour trouver des idées cadeaux : chocolats, foies gras, thés, bières, bijoux, bois, couture, bougies, cuir... Des animations



ont rythmé la journée avec un sculpteur de ballons et un magicien, sans oublier le Père-Noël qui a récupéré les lettres des enfants sages. **À vos agendas pour 2023 : le rendez-vous est pris dimanche 19 novembre.**

VIE ASSOCIATIVE

ZOOM SUR COURIR À FONTENILLES



Créée en décembre 1996, sans souci du chronomètre, avec juste l'envie de courir ensemble sur notre beau territoire, l'association **Courir à Fontenilles** (CAF) a développé ses activités et propose aujourd'hui :

- La course du dimanche matin originelle avec plusieurs parcours au choix en fonction du niveau de chacun(e). Départ 9h de la Plaine des Sports C. Jumel. Le premier dimanche du mois et durant l'été, le départ se fait de l'entrée Pujaudran de la forêt de Bouconne.
- Une course « tranquille » pour débutants d'environ une heure. Départ 10h de la Plaine des Sports C. Jumel.
- Des sorties « marches » pour ceux qui ne peuvent pas courir. Plusieurs départs, le samedi et le dimanche - sur des distances plus longues. N'hésitez pas à contacter l'association pour plus de détails.
- Chaque groupe de course / marche possède son propre groupe WhatsApp qui permet d'informer rapidement les membres sur les activités et les rendez-vous. La cotisation actuelle de 20 € vous permet de pratiquer la ou les disciplines de votre choix. Les extérieurs à Fontenilles sont acceptés. Si vous aimez la bonne humeur, la convivialité, le partage, la découverte de votre environnement, venez rejoindre l'association et partager de bons moments !

Plus de renseignements sur les inscriptions et les événements :

www.caf31.canalblog.com/

E-mail : courirafontenilles@gmail.com

Pensez également à visiter nos pages Facebook **Marche à Fontenilles** et **Courir à Fontenilles** 



REPAS DES AÎNÉS 2022

Cette fin d'année 2022 a été marquée par le traditionnel repas des aînés organisé le **10 décembre**. Une occasion pour se retrouver entre amis, voisins ou familles et partager un moment festif et musical à l'Espace Marcel Clermont. Un événement qui a réuni **133 personnes** autour d'un repas gastronomique préparé par le **traiteur Calbet** de Rieumes. **183 coffrets gourmands** de la maison **Eymet Village** à Pujaudran ont également été distribués les **15, 16 et 17 décembre** aux personnes ne participant pas au repas.



AGENDA

• **Rappel : le 28 janvier 2023** aura lieu la **1^{ère} dictée intergénérationnelle** organisée par la commune à l'Espace Marcel Clermont – Retour en images au prochain numéro du Fontenilles Info !



• **Ateliers risques de chutes et équilibre**
Suite au succès des ateliers « **Prévention des risques de chutes et équilibre** » proposés en 2022, nous les renouvelons pour 2023 : les dates et les modalités d'inscription seront communiquées via les canaux de communication habituels.



⚠ **Prochaine sortie culturelle des aînés, en septembre ! Informations au prochain numéro À NOTER DANS VOS AGENDAS !**



RETOUR SUR LE QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES SÉNIORS SUR LE CADRE DE VIE

Les retours du questionnaire ont été très riches et nous vous en remercions. Nous en avons fait une synthèse que nous vous présentons ci-dessous.

- **Vos déplacements.** Sur ce sujet, nous pouvons dire que vous êtes globalement autonomes autour et hors de la commune (à pied et à vélo au sein de la commune). Toutefois le manque de transport est un élément que vous avez fait remonter comme une difficulté pour vous déplacer.
 - **Vos activités et vos centres d'intérêts.** Le tourisme et les voyages arrivent en premier (47%), puis l'ordinateur média (39%), les activités manuelles (34%) et les activités culturelles (21%). Les personnes interrogées connaissent pour moitié les activités proposées par la commune mais n'y participent pas forcément pour 83% d'entre elles. Vous seriez intéressés, pour 28% d'entre vous, par des sorties ponctuelles, atelier informatique et numérique, atelier prévention des risques de chutes pour 15% puis vie du quartier / bénévolat pour 13%, activités liées aux démarches administratives pour 9%, thé dansant pour 7% et activités avec les plus jeunes pour 6% d'entre vous.
 - **Les canaux de communication utilisés.** Pour vous tenir informés des activités et de la vie communale, vous êtes 67% à lire le Fontenilles Info et le Fontenilles en Bref, 44% à regarder les panneaux lumineux et 42% à aller sur le site internet de la Ville.
- Nous vous remercions toutes et tous pour votre participation, vos réponses nous permettront de mieux orienter nos actions et nos projets auprès des seniors.



CHANTIER JEUNES AU PARC DE LA CAZALÈRE LA JEUNESSE S'INVESTIT DURABLEMENT

Du **24 au 28 octobre**, 14 jeunes (entre 11 et 18 ans) du PAJ ont travaillé sur un nouveau projet en faveur de l'environnement : la **mission Arboretum**. En partenariat avec l'association Liber'tree association de grimpe dans les arbres à dimension écologique et écocitoyenne, les enfants et adolescents ont pu découvrir la flore et la faune du Parc de la Cazalère et en comprendre l'utilité et la fragilité. L'objectif de la démarche ayant pour finalité de sensibiliser les usagers ainsi que les plus jeunes aux problématiques environnemen-

tales et de faire du petit « poumon vert » de Fontenilles un lieu de transmission et de partage. Les jeunes ont donc créé des visuels explicatifs (cartes d'identité des arbres) permettant aux promeneurs de découvrir les différentes essences, leurs origines, leur utilité dans l'équilibre de l'écosystème du parc, la faune qu'ils abritent... Une course d'orientation en lien avec ces visuels a aussi été mise en place et un travail sur la fabrication de nichoirs à oiseaux et gîtes à chauves-souris a été réalisé.



Pour la restitution du chantier, les jeunes ont opté pour une après-midi festive au cours de laquelle les familles et les habitants de la commune ont pu découvrir en avant-première la course d'orientation. Ils ont également présenté collectivement les actions réalisées et préparé un goûter sur le thème d'halloween pour clôturer le chantier de belle manière. Bravo à eux !



DE NOUVEAUX ESPACES ENFANCE JEUNESSE POUR MIEUX ACCUEILLIR...

CRÈCHE « LE JARDIN AUX GÂLINS »



Les modulaires accueilleront les enfants jusqu'à la livraison du bâtiment rénové.

Le démarrage des travaux d'agrandissement et de réaménagement de la crèche actuelle ont démarré au mois de novembre dernier. Des bâtiments provisoires, situés 28 avenue du 19 mars 1962 (face au grand parking qui jouxte l'EMC) ont été installés le 26 septembre afin de pouvoir accueillir les enfants durant toute la période des travaux.

Le programme prévoit :

- la création d'une salle supplémentaire destinée aux activités du « Relais Petite Enfance »
 - le réagencement et rénovation des dortoirs et des bureaux administratifs
 - l'amélioration de l'ergonomie de l'espace d'accueil des parents avec la création d'une entrée par section
 - la création d'une salle de convivialité pour le personnel
- Les enfants, comme l'équipe, semblent s'être bien appropriés ces nouveaux espaces de vie dans l'attente de réintégrer, espérons-le à la

rentrée 2023, une structure dont la nouvelle configuration et les équipements permettront de mieux faire vivre son projet pédagogique au service de la petite enfance.

ESPACE LA FONTAINE

Nombreux sont les Fontenillois qui ont déjà aperçu ce grand bâtiment situé derrière l'ALAE la fontaine et dont les travaux ont démarré au mois de juin pour la partie terrassement. Il s'agit de « **L'espace la fontaine** », une structure modulaire dont la vocation sera d'accueillir les ALAE maternelles et élémentaire. Dans la partie mutualisée, l'équipe municipale travaille actuellement aux modalités qui permettront aux associations locales (sur demande et sur projet), comme au PAJ qui organise et encadre l'accompagnement à la scolarité, d'avoir accès à un nouvel espace modulable...

Trois grands « blocs » composent ce bâtiment :

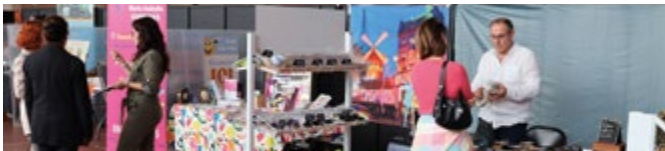
- un espace de 190 m², répartis en deux salles de 65 m², bureaux, hall d'accueil, sanitaire
 - un salle plurivalente de 100 m² dédiée aux activités de motricité et de coopération ludique
 - un espace mutualisé de 80 m² comprenant entre autre 2 salles d'activités et réunions, une cuisine aménagée, un hall d'accueil.
- Les espaces extérieurs permettront aux enfants de s'épanouir à travers différentes activités de loisirs, le tout dans un écrin de verdure à proximité du parc de la Cazalère. Le planning prévisionnel des travaux prévoit une livraison du bâtiment dès le mois de janvier 2023. Les responsables ALAE, en lien avec les élus et les services municipaux, se projettent déjà sur une organisation qui tiendra compte **de l'agencement de ces nouveaux espaces pour mieux accueillir les enfants, mais aussi les parents** sur les temps périscolaires du matin et du soir.



RETOUR EN IMAGES SUR LE SALON BIEN-ÊTRE
1^{ER} ET 2 OCTOBRE 2022

Nous avons accueilli un nombre important de visiteurs durant ce week-end dédié au bien-être. De nombreux exposants nous ont présenté leurs créations et ont répondu avec bienveillance aux attentes et demandes de chacun. Un programme de conférences animé par des intervenants différents ont enrichi ces deux journées, et

au travers d'ateliers divers, tout le monde est reparti plein de bonnes énergies, ressourcé. Nous remercions toutes les fontenilloises et fontenillois de leur présence ainsi que tous les exposants qui nous ont permis de vivre cette première dans notre commune que nous envisageons de renouveler en 2023.



DUODAY 2022

Dans le cadre du DuoDay, le multi-accueil « Le Jardin aux Calins » de Fontenilles a accueilli Maëva, une jeune fille en situation de handicap pour une journée d'intégration le **jeudi 17 novembre**. Pour la troisième fois consécutive, nous avons la volonté de maintenir notre partenariat avec L'AGA-PEI de Fontenilles et permettre aux personnes handicapées à travers cette journée de découvrir une activité professionnelle ou une vocation. Cette journée est également une opportunité de changer le regard de toutes et tous sur le handicap.

CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL

Les 11 et 18 octobre, les conférences sur le sommeil ont rassemblé une vingtaine de personnes. Ce cycle de conférence animé par Emmanuelle Athier a fait toute la lumière sur notre sommeil, celui de nos enfants et de nos parents, ainsi que sur les perturbations rencontrées aux différentes étapes de notre existence. Des conseils ont été dispensés afin de l'améliorer et de mieux le préserver.



RENCONTRES ALLAITEMENT

La Ville de Fontenilles met en place des rencontres gratuites - animées par Aurélie Merciris, consultante en lactation - à destination de toutes personnes souhaitant s'informer sur l'allaitement maternel partager son expérience avec pour objectif de créer un lieu de rencontre, d'échange et d'accompagnement sur le sujet de l'allaitement et du maternage. Que vous soyez de Fontenilles ou habitant des communes environnantes, femme enceinte ou allaitante, jeune papa ou professionnel de la santé, venez nous retrouver autour d'une pause gourmande un samedi par mois de 10h à 12h à la Maison des Loisirs.

Inscription par SMS
au 06 01 96 74 01 ou
nutrition.allaitement@gmail.com

Les prochains rendez-vous pour 2023 :
• Samedi 11 février
• Samedi 11 mars
• Samedi 15 avril
• Samedi 13 mai
• Samedi 17 juin (sous réserve)



DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Si Fontenilles n'est pas identifiée comme une commune à risques, certaines zones font régulièrement l'objet d'intrusions avec ou sans effraction, de rodéos, de dégradations ou de rassemblements bruyants. C'est dans ce contexte que la municipalité a décidé de **déployer la vidéoprotection** afin de diminuer les dérives et rassurer les habitants.

En février 2022 le projet a été présenté aux élus puis approuvé le mois suivant en Conseil Municipal. Une réunion d'information publique a été organisée en juin pour présenter le dispositif aux administrés.



Depuis, la mairie a passé les commandes prévues en **Phase 1** qui regroupent : l'installation du serveur/enregistreur dans le local DAB, du poste de contrôle à la Police Municipale et de plusieurs caméras situées à l'EMC, à l'école La fontaine et à la Média-Ludo. La planification des travaux sera prochainement communiquée. **Suivront en 2023** les équipements de la Place Darlas puis ceux de Génibrat. La commune dispose depuis quelques semaines de toutes les **autorisations préfectorales** indispensables au déploiement et à l'usage d'un tel système.



Seuls le Maire & certains élus dûment habilités, le chef de la Police Municipale et la Gendarmerie seront autorisés à visualiser les images qui seront **conservées 15 jours** puis automatiquement effacées. La vidéoprotection a pour objectif de sécuriser les espaces, les bâtiments et les voies publiques et ne se substituera en aucun cas aux actions de proximité et de prévention menées sur le terrain par les agents de la Police Municipale au service du lien social.

LES CAMÉRAS NOMADES

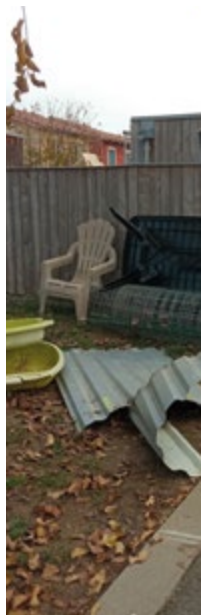
En attendant les caméras fixes de vidéoprotection présentées ci-dessus, la commune utilise depuis quelques mois plusieurs caméras de chasse appelées aussi « nomades », que l'on peut déplacer dans des zones sensibles à surveiller ponctuellement. Elles sont ainsi essentiellement utilisées pour limiter les dépôts sauvages, toujours trop nombreux mais sensiblement en diminution depuis leur installation. Ces caméras ne nécessitent pas de contraintes



aussi strictes que celles de vidéoprotection même si les périmètres des zones que nous avons identifiées ont été soumis aux autorités et validés. Il n'y a aucune obligation d'en informer les administrés. Très performantes en mode photos, leur capacité d'images n'est pas limitée et leur qualité de résolution suffisamment élevée pour identifier les contrevenants. Ces équipements haut de gamme sont directement « reliés » aux smartphones des policiers municipaux qui visionnent si besoin les images en temps réel. Malheureusement, il n'y avait pas de caméra nomade disposée au cimetière - lieu de mémoire et de recueillement - lorsqu'une quarantaine de sépultures ont été vandalisées le mois dernier. C'est désormais chose faite avec l'installation d'une unité à demeure.

Rappel des peines encourues pour les dépôts sauvages

Elles dépendent de plusieurs paramètres, tels que le fait d'être un particulier ou un professionnel, ou d'être à pied ou motorisé.
• Abandon ou dépôt de déchets par un particulier : de 135 € - contravention 2^e classe - à 1 500 € (3 000 € en cas de récidive) - contravention 5^e classe.
• Abandon ou dépôt de déchets par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende.





ÇA BOUGE À LA MÉDIALUDO AU PROPRE COMME AU FIGURÉ !

Le **décloisonnement** de la structure engagé fin 2021 arrive à son terme, l'espace 0-3 ans et l'espace ados étant en cours de finalisation. Médiathèque et Ludothèque se sont donc réunies avec une mutualisation des espaces - espaces toujours en mouvement – organisés en fonction des remarques et demandes des utilisateurs.

Ce mouvement impulsé ne s'arrête pas aux locaux et se retrouve dans les **animations croisées** avec des accueils spécifiques (ESAT, crèche, petite enfance...) - mais aussi « **hors les murs** » avec les écoles, le collège ou encore le Point d'Accueil Jeunes.



L'équipe de la Médialudo avec de gauche à droite : Adrien - Ludothécaire, Mireille - Médiathécaire, Valérie - Responsable du Service Culture, Ina - Médiathécaire



Les **manifestations** occasionnelles **se pérennisent** : ateliers d'écriture, cafés culture, soirées jeux... toujours accompagnées de repas-partage, la convivialité pour mot d'ordre. La rétrospective des événements marquants de l'année écoulée pourrait être longue : rencontres d'auteurs, club de lecture, la journée « Poétiser la Ville », les traditionnelles soirées ciné estivales appréciées de tous, le Jour Jeu ou encore la grande braderie qui permet à chacun(e) d'accéder à ses auteurs et livres préférés à prix modiques et à la Médialudo de pouvoir proposer plus de nouveautés.

La Médialudo se veut aussi **plus accessible** avec une adhésion offerte pour les moins de 18 ans, étudiants & demandeurs d'emploi (sur justificatifs) et pour les nouveaux arrivants sur la commune (1^{ère} année). L'adhésion classique est pour un an, de **7 euros pour les Fontenillois et de 14 euros pour les extérieurs**.

La programmation culturelle 2023 se construit avec des acteurs du territoire et offrira une diversité qui touchera tous les publics, petits et grands : théâtre, musique, danse, conte...

De nombreux projets sont encore en gestation et participeront avec toutes les actions déjà engagées à replacer la Médialudo au cœur de la vie culturelle des Fontenillois, privilégiant la diversité, le lien social et l'intergénérationnel.



Restez à l'écoute des animations et des spectacles à venir sur les canaux de communication de la Ville et n'hésitez pas à venir faire connaissance avec l'équipe dynamique qui vous attend au 7 avenue du 19 mars à Fontenilles.

Plus d'informations :

05 34 47 00 47

mediatheque.ville-fontenilles.fr
ville-fontenilles.fr

mediatheque@ville-fontenilles.fr
ludotheque@ville-fontenilles.fr

RÉTRO PHOTOS 2022



1^{er} avril

Le Député - Cie l'Audacieuse



15 avril

Cabaret Boris Vian



20 mai

Les Mythos



12 juin

Grande journée avec Laurent Corvaisier & un concert de Jean-Marie Alsina



6 octobre

Rencontre avec Olivier Bordaçarre, invité de Toulouse Polar du Sud



15 octobre

Premier murder club avec la Librairie Série B

LES TEMPS FORTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2023



NUIT DE LA LECTURE

Samedi 21 janvier – Médialudo

17h - Lectures à voix hautes d'extraits de textes sur la thématique de **la peur** par nos volontaires

19h30 - Conférence proposée par la Librairie Série B sur la **littérature Lovecraftienne** : ses origines, ses spécificités et ses héritiers

20h30 - Lecture musicale du « **Modèle de Pickman** », nouvelle de H.P. Lovecraft. Lecture immersive en musique : basse - Cyrille Marche & électro - Ludovic Kierasinski.

LECTURE « TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES »

Vendredi 17 mars - 20h30 Médialudo

Par la Cie l'Audacieuse. Prog. OFF du Printemps du Rire 2023 : « Même si la littérature et le théâtre sont restés la chasse gardée des hommes pendant des siècles, des femmes fortes comme Olympe de Gouges, Simone de Beauvoir, Simone Veil, Souad et bien d'autres, ont heureusement contribué à la richesse du patrimoine littéraire tout en défendant farouchement les droits des femmes ». 1h10 - À partir de 10 ans - Gratuit sur inscription. Textes : Olympe de Gouges, Cécilia Despesse, Simone de Beauvoir, Souad, Emmanuelle Urien, Simone Veil, etc. Conception, jeu et mise en scène : Mira Simova & Corinne Jacquet. Production : Cie l'Audacieuse, accueillie en résidence à Fonsorbes (31)



LES HISTOIRES BIZARRES

Samedi 15 avril - 16h

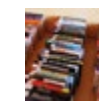
Espace M. Clermont

Spectacle jeunesse. La Cie La Volière s'empare des chansons de Steve Waring, polyphonies harmonieuses, instrumentations ludiques, jeu théâtral et chorégraphique et les chansons s'amuse !

VIDE-BOUQUINS POUR TOUS

Samedi 24 juin - 10h/13h

Cour de la Médialudo



FRANKENSTEIN

Jeudi 6 juillet - 20h30

Espace M. Clermont

Par la Cie Bajo El Mar. Adaptation de l'œuvre de Mary Shelly en rap et hip-hop.



CINÉS-CONCERTS PLEIN AIR

Les 07/07 & 25/08. Programme en cours de construction.

SOIF

Vendredi 9

juin - 20h30

Médialudo

Spectacle de théâtre dansé. La nuit. Un banc public. Une femme seule déroule le fil de sa vie et danse.

Helen Miller revient en arrière, dans le passé qu'elle n'a jamais révélé à personne. La nuit, elle a le droit de ne pas être vivante, le droit de ne pas faire semblant. La nuit, Helen rejoint les autres... elles, celles qui n'ont pas survécu pour pouvoir dire et tout raconter, pour sauver le monde avec des mots. Mais Helen a survécu, elle est revenue de "là-bas" et n'a rien dit... peut-être cette nuit... À partir de 13 ans - Gratuit sur inscription.



LES PLANTATIONS CONTINUENT

La programmation annuelle de plantation s'est déroulée en novembre dernier. Depuis 2020, un budget spécifique est consacré à la plantation de nouveaux arbres sur le territoire communal.

Ce sont ainsi une cinquantaine d'arbres qui ont été plantés en 2022. Plusieurs essences ont été choisies cette année, des céanothes, des liquidambers, des mûriers platanes et des arbres fruitiers.



RECYCLEZ VOTRE SAPIN

L'opération ayant rencontré un franc succès en 2022, la municipalité renouvelle sa collecte de sapins de particuliers du **2 au 23 janvier 2023** avec 7 aires de dépôt sur la commune : Parking Récup' verre Lotissement Les Magnolias / Rue Campariol – Centre Commercial Les Portes du Savès / Parking de l'Espace Marcel Clermont / Allée du Prat d'Agret / Impasse Lotissement des Aubépines / Chemin de Saint Flour - intersection Route de Magne / Rond-point du collège de Cantalauze.

Le broyage des sapins sera utilisé par les espaces verts aux pieds des plantations, pour protéger du froid l'hiver et conserver l'humidité l'été.



LE BALISAGE SE POURSUIT

Les agents des espaces verts ont profité des pluies de novembre pour continuer le balisage des cheminements doux. Nous déplorons la dégradation de certains d'entre eux car ils sont utiles aux marcheurs et peuvent prévenir des dangers (pont glissant). D'autres chemins de randonnées sont en cours de balisage et viendront s'ajouter aux existants.



POSE DE REFUGES POUR LA BIODIVERSITÉ DANS LE PARC DE LA CAZALÈRE

Symbiosphère a été sollicité en octobre par la Ville de Fontenilles pour la pose de 9 nichoirs au sein du Parc de la Cazalère :

4 nichoirs à chauves-souris et 5 nichoirs à mésanges charbonnières. Un entretien de ces refuges sera nécessaire au mieux tous les ans et au moins tous les deux ans (automne 2024). Cette maintenance devra avoir lieu en automne / hiver avec trois objectifs : vider les nichoirs des nids fabriqués par les oiseaux lors de la saison de reproduction, vérifier l'intégrité des installations et respecter la croissance des arbres et enfin recueillir des données d'occupations permettant d'avoir un résultat quantitatif sur "l'opération nichoirs". Si le délai d'occupation est rapide pour les mésanges, il faut parfois 2 à 3 années avant que les chauves-souris s'approprient les refuges. À ces nichoirs viennent s'ajouter ceux réalisés par les enfants à l'occasion du chantier jeunes (voir page 9) dans une démarche de préservation de la biodiversité au sein du « poumon vert » de Fontenilles.



DU NOUVEAU AU CENTRE-BOURG

Sandra CAMPS, Sophrologue vient d'ouvrir le **Studio Sophrologie et Bien-être**. Un lieu dédié à la pratique de la sophrologie pour adultes et enfants. La sophrologie est une méthode psycho-corporelle non tactile dont l'objectif est de retrouver un équilibre entre le corps, le mental et les émotions pour retrouver un état de bien-être. Elle utilise des techniques de respiration associées à des mouvements doux, du relâchement corporel et des visualisations positives. Elle peut être utile pour la gestion du stress, des émotions, la préparation à un événement etc.



L'ENGLISH CORNER : DES COURS D'ANGLAIS, UN CAFÉ

Certains l'ont surnommé le « bubble tea » car vous pouvez y trouver cette boisson aux perles colorées qui éclatent en bouche. L'English Corner est en effet ouvert en café convivial les samedis après-midi de 15h à 18h30. On peut y déguster des crêpes, bubble gaufres et des pâtisseries anglo-saxonnes variées : cheesecake, apple pie, cupcakes, beavertail, donuts, etc. L'English Corner c'est aussi et surtout une école de langue ouverte de-

puis septembre 2022 où il est possible de suivre des cours d'anglais dispensés par Delphine REYES professeur certifiée CELTA qui a également obtenu la mention TKT-Young Learner qui lui permet d'être qualifiée pour enseigner aux plus jeunes. Grâce à ce nouveau centre de préparation, il est possible de préparer les tests Cambridge en petit groupe ou en cours individuel afin de se voir certifier et valider son niveau en fin d'année. Le diplôme obtenu est reconnu par une grande majorité d'universités et d'entreprises. Mieux que le TOEIC ou le TOEFL, il valide votre niveau sur l'échelle du CEFR (Common European Framework of Reference), est reconnu dans le monde entier et est valide à vie.

Pour un test de niveau gratuit, prenez RDV
06 40 53 88 07 / www.english-corner.fr

VOTRE MARCHÉ DOMINICAL INNOVE LE MARCHÉ DES CRÉATEURS

Chaque dimanche matin, vous retrouvez vos marchands habituels qui vous offrent toute une palette de produits frais, cuisinés, à conserver ou prêts à consommer. Désormais en complément, vous pourrez également retrouver une dizaine d'exposants créateurs le deuxième dimanche de chaque mois. **Le 13 novembre s'est tenue la 1ère édition** qui a rencontré un franc succès avec 10 exposants et un public ravi. Avec cette nouvelle offre variée de créations authentiques et uniques, vous aurez un choix de produits renouvelés et l'occasion d'échanger avec l'exposant sur ses techniques de fabrication. Si vous êtes créateurs d'objet et souhaitez en faire profiter le public, n'hésitez pas à prendre contact sur la page Économie du site de la ville ou bien par email. **À dimanche sur le marché !**



Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement individuel, avec des séances personnalisées sur rendez-vous uniquement. Ou pratiquer en séances collectives avec des thèmes plus généralistes. Les cours se déroulent pour le moment le lundi à 12h30, le mercredi matin à 9h30 et le jeudi soir à 19h. Vous pourrez prochainement participer à des ateliers à thèmes parfois en association avec d'autres professionnels du bien-être. **Pour toute informations :**
07 49 21 18 01 / www.clsandratasophro.com
clsandratasophro@gmail.com



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE DE FONTENILLES

Beauté by Virginie - Virgine Fierlej
Soins de beauté, microblading, extension de cils...

Eric Blondel Sweven Immobilier
Conseiller Immobilier

Optimhome Immobilier SC2L Immo - Sébastien Bessières
Conseiller Immobilier

MP Consulting IT - Mickaël Provost
Production informatique

Réponse digitale - Farad Bholah
Service communication

Sakura Talents - Frédérique Bonnet
Coaching professionnel

Pascal Barthès Ortega
Coaching professionnel et team building

Leïla Pourquet
Diététicienne

Émilie Provost Photographie
Photographe

Retrouvez leurs coordonnées complètes sur l'annuaire des professionnels, accessible depuis notre site internet. Professionnels, si vous souhaitez apparaître dans cet annuaire, **rendez-vous sur la page dédiée du site de la Ville : www.ville-fontenilles.fr/votre-ville/economie/**

LES TRAVAUX DU SECOND SEMESTRE 2022 EN IMAGES

POUR VOS DÉPLACEMENTS

MISE EN PLACE D'ARCEAUX VÉLOS
Place Darlas



MISE EN PLACE D'ARCEAUX VÉLOS
École la fontaine
& Espace Marcel Clermont



POUR VOTRE SÉCURITÉ



SÉCURISATION
DU TERRAIN
DE PÉTANQUE
Espace Marcel
Clermont



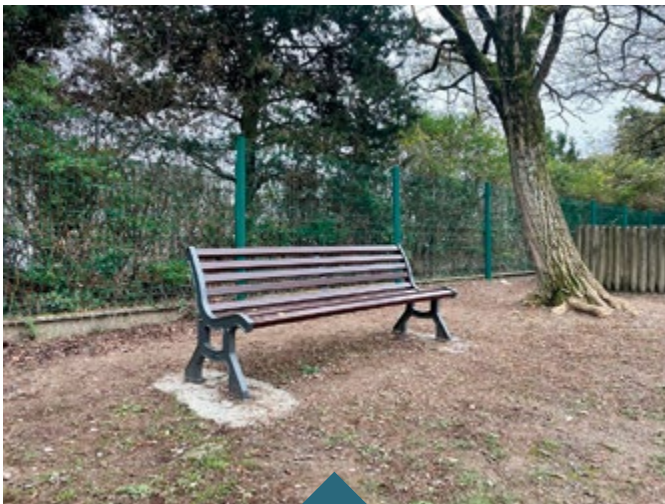
MISE EN PLACE DE GRILLES DE SÉCURITÉ
Espace Marcel Clermont

POUR VOTRE CONFORT



TABLE DE PIQUE-NIQUE
École la fontaine

INSTALLATION
DE TOUTOUNETS
À travers la
commune



INSTALLATION D'UN BANC
École la fontaine

POUR NOS ENFANTS



FINALISATION DES ABORDS
Espace la fontaine



INSTALLATION DES MODULAIRES
POUR LA CRÈCHE
"Le jardin aux câlins"



AMÉLIORER
NOTRE QUOTIDIEN



RÉALISATION
D'UN ABRI POUBELLES
Boulevard de la République

TRAVAUX NOUVEAUX LOCAUX
Centre Technique Municipal



DÉMOUSSAGE PAR DRÔNE
Du toit de l'Église

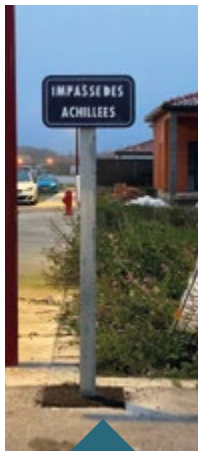
POUR VOS LOISIRS



CRÉATION DE BALISAGE
Pour les chemins de randonnée



CRÉATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE
Dans le Dojo pour le Taekwondo



POSE DE PLAQUES DE RUE
Bordes d'Angeline



TRAVAUX À VENIR

- Urbanisation de la Route de Bonrepos - Début de travaux prévu la deuxième quinzaine de janvier pour une durée de 8 semaines
- Poursuite des plantations dans les différents quartiers de Fontenilles
- Reprise d'affaissement de voirie rue des Micocouliers
- Mise en place d'agrès de sport au Parc de la Cazalère



FONTENILLES
DANS VOTRE POCHE

Depuis son arrivée, l'équipe municipale a souhaité moderniser et développer les moyens de communication pour faciliter le lien de proximité avec les Fontenilloises et les Fontenillois. Le site internet a été entièrement repensé pour vous proposer plus de services en ligne et les panneaux lumineux existants ont été modernisés. La Ville dispose désormais d'une page Facebook officielle, d'un compte Instagram et de newsletters pour ses abonnés. Leur nombre grandissant nous amène aujourd'hui à vous présenter **l'application mobile City All** qui vous permettra d'avoir toutes les informations en temps réel dans votre poche. Cette application gratuite est dès à présent disponible depuis le PlayStore de votre smartphone. Elle sera enrichie de fonctionnalités au fil des mois. **Téléchargez-la sans attendre !**



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE VOTRE VILLE

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville





CONSEILS DE QUARTIERS

Le 28 novembre les volontaires pour animer un conseil de quartier se sont réunis pour la première fois en mairie. M. le Maire a présenté la charte de fonctionnement des conseils et répondu aux différentes questions avant que l'assemblée ne procède au choix des référents :

- Quartier "Centre Bourg" - Co-présidentes : Mme Marielle Olivier et Mme Christine Rolland (suppléant : M. Francis Delpech) ainsi que Mme Jessy Tardieu (suppléant : Mme Aurélie Garcia) en tant qu'élue référente.
- Quartier "Espèche - Magnolias - Taillade" - Co-présidents : M. Patrick Kirchner (suppléant M. Patrick Garnier) et Mme Betty Even (suppléant : M. Gérard Gomes) en tant qu'élue référente.
- Quartier "Les Genêts - St Flour - Caperan" - Co-présidents : M. Jean Beghin et M. Alain Fochesato (suppléant : M. Christophe Pesquet) et Mme Claude Ranchet (suppléant : M. Philippe Dagues-Bié) en tant qu'élue référente.

Les référents ont d'ores et déjà prévu de se retrouver en janvier pour organiser les premières réunions ouvertes à tous. Les quartiers "Portes de Saves - Lalanne - Génibrat - Couronne" et "Cantelauze - Cammart" n'ont malheureusement pas été représentés lors de cette réunion. Si vous êtes habitants de ces quartiers et que vous souhaitez vous lancer, n'hésitez pas à vous faire connaître (inscription en ligne sur notre site internet), nous vous contacterons dans les plus brefs délais.



SCANNEZ-MOI



Fontenilles au Cœur

Chères Fontenilloises, Chers Fontenillois,
2022 s'achève à l'heure où nous mettons ce magazine sous presse. Une année marquée par de grands changements dans nos vies respectives à plusieurs niveaux :

- hausse des prix des matières premières, des carburants, de l'énergie,
- retour progressif à une vie sociale normale, avec la reprise de nos événements marquants (fête du village en juin, manifestations associatives nombreuses...),
- lancement de nouveaux événements sur notre commune appelés à se pérenniser vu l'accueil positif qu'ils ont reçu : Octobre Rose, Salon du Bien-Être, Les Chromes au Cœur,
- une implication de la jeunesse que ce soit à travers le CMJ ou dans le cadre des chantiers jeunes communaux.

Une année marquée aussi par de nombreuses réalisations sur notre commune, pour la sécurité, le confort et le bien-être des Fontenillois rendues possibles grâce à une maîtrise accrue de nos dépenses et charges. Vous avez eu le loisir de découvrir une partie de ces travaux et réalisations à la lecture de ce magazine.

Il faut se réjouir de ce retour à la normale, tout en restant vigilant au moment de préparer le budget communal 2023. Hausse nationale des salaires des fonctionnaires pour faire face à l'inflation, hausse des dépenses énergétiques de nos bâtiments communaux. Autant d'éléments qui grèvent nos charges de fonctionnement. Tout ceci appelle à une rigueur budgétaire induite par la conjoncture et qu'il conviendra certainement d'appliquer au sein de son propre foyer. Malgré ce contexte inflationniste, nous avons fait le choix de poursuivre les investissements nécessaires et attendus en 2023 avec pour en citer quelques-uns : sécurisation de cheminements (route de Bonrepos), livraison de l'Espace La fontaine (futur lieu de vie des associations et de l'ALAE du groupe scolaire La fontaine), aménagements sportifs à la Plaine des Sports Christian Jumel, sécurisation routière Route de Lias, etc.

L'équipe municipale majoritaire s'emploie au quotidien à votre service, dans tous les domaines. Nous mesurons tous les jours l'apreté de la tâche et y répondons avec plaisir et dévouement pour votre ville. Nous y associons les élus d'opposition autant qu'il nous est possible de le faire, au travers de commissions auxquelles sont conviés tous les élus, majoritaires ou minoritaires. Ceci est une première sur la commune. C'est un choix, voulu à notre mise en place en mai 2020, qui rompt avec les « vieilles habitudes ». Nous attendons en retour plus de participation de la part de nos collègues minoritaires et chacun pourra mesurer cet investissement, en toute transparence, en feuilletant les procès-verbaux des Conseils municipaux, publiés sur le site de la Ville (en suivant ce lien : <https://www.ville-fontenilles.fr/vie-municipale/mairie/#conseils-municipaux>).

Le groupe majoritaire, Fontenilles au Cœur, garde le cap fixé en mai 2020, celui de l'action, de l'intérêt général, celui des Fontenilloises et des Fontenillois.

Que nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite puissent vous accompagner vous et vos proches.
Le groupe majoritaire - Fontenilles au Cœur
Pour nous contacter : contact@fontenilles2020.fr - Facebook : fontenilles2020

Fontenilles Ensemble

L'année 2022 s'est terminée dans un climat particulier : pouvoir d'achat dégradé, impacts du réchauffement climatique, peur distillée des coupures de courant, grèves des transports... Au niveau local, des décisions ont été prises et nous serons vigilants à leur application en 2023. Les modes de fonctionnement ne changent pas, le groupe majoritaire n'a que peu d'égards des oppositions. Quelle sera la politique jeunesse après la CCGT ? L'environnement est mis à mal, les dépenses vont bon train... Nous serons là pour défendre les points de vue, vos idées et envies.

Nous vous souhaitons une excellente année 2023. Tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Pour « Fontenilles Ensemble » Annie Degeilh - Lucien Dolagbenu - Prescilla Sandoval - Laurent Sarica - Fabienne Vitrice. Nous sommes à votre écoute le mercredi de 18h à 20h à la salle Miquel. Ou par mail : contact@fontenillesensemble.com

Fontenilles le Renouveau pour Tous

Des nuits sans lumière. Le 8 novembre 2022, lors du conseil municipal, le sujet « Extinction de l'éclairage public » a été proposé au vote. Dans le cadre « réduire le budget énergétique », les élus de la majorité ont choisi d'étendre le créneau **de la fermeture de l'éclairage public de 23h à 6h**. Nous comprenons que cette dépense énergétique pèse sur le budget de la commune, mais n'avons-nous pas d'autres solutions pour réduire cette dépense sans mettre la commune dans l'obscurité ? Pourquoi ne pas miser plutôt sur la rénovation du parc d'éclairage en cherchant à disposer d'équipements adaptés, si nous avions pu être présents lors de cette réunion du 27/10 qui a été programmée malheureusement à 18h, nous aurions proposé : Une baisse de la densité lumineuse / Opter pour le Led / Mise en place de détecteurs de présence etc...

Nous regrettons qu'une seule proposition nous a été proposée, lors du Conseil Municipal, et étudiée par les élus de la majorité « extinction de l'éclairage public » une solution d'une déconcertante facilité !! Cette décision aurait dû être prise en concertation avec les habitants.

Nous espérons que cette décision « Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h » ne sera pas définitive !!! **Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023.**

Permanence au local de la Maison Miquel à côté de la forge. Email : monfraix.therese31@gmail.com / Par courrier : Boite à lettres à la Mairie
Thérèse MONFRAIX – Pascal CHONG KEE

Le Maire
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une

BELLE ANNÉE
2023



VILLE DE
FONTENILLES